

## LETTRE D'INFORMATION

### Accueillir un jeune étudiant étranger

Renseignements complémentaires :  
Mathilde AMMEUX - Tél. 05 55 12 11 00  
email : mathilde.a@jevlangues.com



## Notre Association :

JEV (Jeunesse Etudes Voyages) est une Association Loi de 1901, dont le Conseil d'Administration est composé majoritairement d'enseignants, et œuvre dans l'organisation de séjours linguistiques et voyages scolaires éducatifs depuis 1986, et notamment concernant l'accueil de jeunes étudiants étrangers dans le cadre de « programmes académiques longs », de 2 à 10 mois, en coopération avec des associations étrangères.

Nos programmes sont conçus avec la plus grande rigueur qualitative et pédagogique, pour des durées très variables, avec comme objectif central de faire progresser chaque jeune dans sa maîtrise de la langue. Le tout dans le cadre de la charte de L'OFFICE DE GARANTIE, mais aussi sur les termes du Contrat Qualité élaboré avec les deux grandes fédérations de parents d'élèves que sont l'APPEL et la FCPE.

---

### JEV bénéficie :

- D'une Immatriculation Tourisme n°IM087100006
- D'un agrément Jeunesse et Sports n°87J338
- D'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la M.A.I.F. n°1573 778A



### JEV est un membre de :

- L'U.N.A.T. (Union Nationale des Associations de Tourisme)
- L'Office National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques et s'engage sur les termes du contrat pour l'amélioration de la qualité signée entre l'Office et les Associations de Consommateurs agréées.

---

## **1) D'où viennent nos participants ?**

Notre organisme accueille chaque année de jeunes étrangers pour des séjours académiques en France, de 2 à 10 mois. Ces jeunes viennent de tous les horizons. Ils ont entre 14 et 18 ans et souhaitent partager la vie d'une famille française. Ces jeunes sont motivés par le désir d'améliorer leurs connaissances de la France et de s'intégrer au système scolaire français. Leur inscription dans leur pays d'origine est suivie d'un entretien approfondi avec les responsables de l'organisme étranger et de l'envoi d'un dossier très complet rempli par le candidat au séjour contenant des lettres de présentation, des bulletins scolaires, un dossier médical, des photos de famille....

## **2) Le rôle du conseiller local de l'accueil ou du référent scolaire**

Nous comprenons que l'accueil d'un jeune étudiant étranger peut susciter des questions et des préoccupations. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition un conseiller dédié qui sera votre interlocuteur principal tout au long du processus d'accueil. Avant l'arrivée de l'étudiant, votre conseiller/référent se rendra chez vous pour vous rencontrer en personne. Il vous expliquera en détail le fonctionnement de l'accueil, répondra à toutes vos questions et vous aidera à préparer l'arrivée de votre jeune. Il sera là pour vous guider et vous soutenir à chaque étape.

Le référent scolaire, rencontrera le jeune dans les premiers jours de l'école afin de s'assurer que tout se passe bien. Le référent prendra également contact avec vous et sera à l'écoute de vos retours d'expérience et veillera à ce que l'expérience d'accueil soit harmonieuse pour tous. Par la suite, le référent restera en contact régulier avec vous et votre étudiant. Il prendra des nouvelles sur le déroulement du séjour, répondra à vos questions et rédigera des rapports qu'il transmettra à notre association. Il sera votre point de contact privilégié pour toute difficulté ou question, quelle que soit son importance. Son objectif est de vous apporter toute l'aide nécessaire et de vous offrir une expérience d'accueil réussie.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre référent si vous avez le moindre souci ou si vous avez simplement besoin de conseils. Il sera heureux de pouvoir vous être utile et de répondre à toutes vos préoccupations.

Nous mettons un point d'honneur à vous offrir un soutien personnalisé tout au long de votre expérience d'accueil. Votre conseiller est là pour vous accompagner et faire en sorte que votre expérience soit inoubliable et enrichissante.

### **3) L'établissement scolaire**

L'inscription dans un établissement scolaire du second degré est un volet essentiel au plan pédagogique, et l'une des clés de la réussite du séjour.

En règle générale, les Chefs d'établissement sont sensibles à ce « sang neuf », nos jeunes étrangers permettant une ouverture à d'autres cultures. D'autant qu'ils ont tous été très bien préparés à cette expérience, et qu'ils sauront être un élément moteur dans certains cours lorsque les professeurs les solliciteront.

Il conviendra de remettre à l'établissement scolaire la copie du dossier scolaire, du dossier médical, et de l'engagement de bonne conduite signé par le jeune. En effet, chaque jeune s'engage à suivre l'intégralité des cours, à respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil, et ne doit jouir d'aucun traitement de faveur. Si vous le souhaitez votre conseiller peut se charger de l'inscription scolaire.

### **4) Le rôle de la famille d'accueil**

#### **Conseils à l'attention des familles :**

La famille d'accueil occupe une position clé dans la réussite du séjour. Votre accueil chaleureux, votre compréhension et le désir de partager votre vie de famille sont les éléments essentiels d'un séjour bénéfique pour toutes les parties concernées. Le jeune étranger, qui se sentira « chez lui » parmi les membres de votre famille, s'ouvrira à vous au fur et à mesure que ses compétences linguistiques s'affirmeront, et vous fera découvrir les différences et les concordances entre sa vie de famille et la vôtre, entre vos deux cultures, vos façons de réfléchir et de percevoir le monde.

#### **Voici quelques conseils quant à votre rôle :**

Nous vous demandons en tant que famille d'accueil d'intégrer un jeune étranger à votre foyer, de le loger, le nourrir et l'aider à se rendre à l'école.

Votre étudiant aura besoin d'un lit individuel et d'un endroit tranquille où il pourra faire ses devoirs.

Nous vous demandons d'accepter ce jeune étranger comme membre de la famille et de l'encourager à participer à toutes vos activités familiales. C'est à l'étudiant de s'adapter à votre organisation, à vos règles de vie.

**Ne changez rien à vos habitudes.** Nous ne vous demandons pas d'organiser des activités extraordinaires, ni de préparer des plats spéciaux qui correspondent au régime habituel de votre invité.



Nous encourageons nos jeunes étrangers à participer aux activités proposées localement. Nous vous demandons en tant que famille d'accueil d'aider votre étudiant à se renseigner sur les différentes possibilités de sports, activités culturelles, etc. dans votre voisinage ou votre ville.

Une communication franche et régulière avec votre conseiller local de l'accueil est indispensable à la réussite du séjour. Le conseiller local est disponible pour répondre à vos questions et pour aider à résoudre toute difficulté qui se présente.

Avant l'arrivée de votre jeune, étudiez son dossier pour connaître aussi bien son profil, sa famille, ses loisirs et ses goûts.

Préparez l'arrivée de votre invité. Réunissez les membres de la famille, et prévoyez les endroits où votre jeune pourra dormir et étudier sans être dérangé, ranger ses affaires, etc.

**Faites votre possible pour définir les tâches, les règles, et les habitudes de la maison, les responsabilités de chacun, et la manière dont votre jeune étranger pourra s'intégrer au foyer.** Prévoyez une première journée de repos plutôt qu'une sortie, afin que le jeune puisse prendre connaissance de son nouvel environnement et de sa nouvelle famille.

Le jour de l'arrivée, détendez-vous et gardez votre humeur ! Soyez chaleureux et souriant avec votre invité. Il sera sûrement fatigué après son voyage et surtout impressionné par l'idée de l'expérience qui l'attend. Faites un tour de la maison afin qu'il se sente « chez lui ». Montrez-lui la chambre, les meubles de rangement, la salle de bains, la cuisine. Expliquez-lui comment fonctionne la douche, les W.C., les serrures, les interrupteurs, la télévision, etc.

Profitez d'un moment de détente où toute la famille est présente pour parler des responsabilités des uns et des autres, tout en évitant d'énumérer une liste de « règles ». Présentez-les-lui plutôt comme les habitudes auxquelles le jeune devra se conformer afin de permettre une adaptation parfaite.

### Voici quelques exemples :

- Utilisation de la salle de bains : à quelle heure ? Combien de fois par jour ?
- Vêtements de rechange, lessive, repassage, Ou mettre le linge sale ?
- Hygiène en général
- Heures de repas
- Indépendance : prévenir en cas de sortie, retard, etc.
- Sorties le soir : Les étudiants de 18 ans sont autorisés, si vous êtes d'accord, à sortir le samedi soir jusqu'à minuit au plus tard. Aucune sortie n'est autorisée pendant la semaine scolaire. Une permission devra être accordée avant toute sortie. Il est nécessaire de savoir où le jeune va, avec qui, etc.
- Rangement et ménage – comportement à table, courtoisie envers les autres membres de la famille, etc. – Téléphone – Internet



## 5) Les Finances

Cet accueil sera indemnisé par mois plein et effectif de séjour. Cette indemnité forfaitaire vous sera réglée par virement bancaire, à compter de chaque fin de mois.

Cette indemnité vous permettra de faire face aux frais suivants (sans que cette liste soit exhaustive, en fonction des activités que vous voudrez bien partager avec votre hôte), savoir:

Hébergement du jeune en chambre individuelle,

En demi-pension la semaine,

En pension complète le w-end, les jours fériés et les vacances scolaires

L'entretien de son linge

Votre attention quotidienne pour une adaptation et un suivi lui permettant de vivre une scolarité épanouie.

Nous demandons à nos jeunes de s'adapter à votre famille, votre organisation et vos règles. Ces règles peuvent être plus strictes que celles dans leur propre pays.

## 6) Assurances

Tous nos participants sont assurés en responsabilité civile, maladie, accident, rapatriement.

Nos participants ne sont jamais assurés pour rouler à cyclomoteur ou pour conduire d'autres véhicules à moteur (voitures, bateaux, etc.) Certains sports à risque peuvent être exclus par le contrat d'assurance : renseignez-vous auprès du conseiller local en cas de doute.

## 7) Voyages

Nos jeunes étrangers sont sous la responsabilité de notre organisme pendant toute la durée du séjour en France, vacances scolaires comprises. Si vous prévoyez un voyage de quelques jours ou plus avec votre jeune invité, il convient d'en informer le conseiller local de l'accueil et de lui donner une adresse où l'on peut vous joindre en cas d'urgence. Notre organisme se chargera d'en informer les parents naturels du jeune, ainsi que nos partenaires étrangers.

Les voyages en famille, dans le cadre de l'école ou avec une association scolaire par exemple sont autorisés à condition que notre organisme obtienne une permission écrite des parents naturels et de l'organisme responsable à l'étranger avant le départ. Dans quelques cas exceptionnels, nous autorisons des voyages individuels (c'est à dire sans la présence d'un membre majeur de votre famille) avec permission parentale, mais en règle générale, ce type de voyage est interdit.

Quelques semaines avant l'arrivée du jeune nous vous informerons des horaires exacts d'arrivée.

**Nous souhaitons vivement que cet accueil soit pour votre famille une expérience positive et enrichissante.**

**Votre générosité, votre ouverture d'esprit permet à ce jeune de découvrir un pays, une culture, une civilisation, et de se faire des amis pour la vie.**

## Situations d'urgence

Pour toute difficulté rencontrée, prenez en priorité contact avec le Conseiller local de l'accueil du jeune.

Nos conseillers, en grande majorité des enseignants en activité ou à la retraite, ont une grande expérience des adolescents en général, et des jeunes étrangers en particulier.

**Mathilde AMMEUX**

Email : [mathilde.a@jevlanguages.com](mailto:mathilde.a@jevlanguages.com)

Tél. 05 17 20 85 28

et pour toutes les **urgences en dehors des horaires de bureau**

Numéro d'urgence : 06 77 53 53 87

L'équipe de JEV vous remercie de votre engagement à nos côtés, pour la pleine réussite de ces accueils.



Bonjour !

A bientôt

Comment  
vas-tu ?

Bienvenue

Oui

Merci

Au revoir

Bon  
appétit

Peut-être

Non

Angoulême, date de la Poste

Chère Famille d'Accueil,

Vous envisagez de recevoir au sein de votre foyer un jeune étudiant étranger.

Nous sommes très sensibles à votre démarche, et sommes certains que le bénéfice d'une telle expérience sera partagé :

- Par le jeune, qui grâce à vous découvrira notre pays, notre culture, notre langue, nos us et coutumes,
- Et par chaque membre de votre famille, qui, à un degré ou à un autre, partagera des moments de convivialité avec notre étudiant.

Les autorités de différents pays nous confiant leurs jeunes ont décidé de mettre en place, tant pour leurs propres ressortissants recevant un jeune étranger, que pour leurs propres adolescents séjournant en France, une vérification de moralité des familles d'accueil.

Pour la France, la seule procédure simple et sûre reste la production, pour chaque adulte (+18 ans) membre de la famille d'accueil, d'un extrait de casier judiciaire N°3.

Fort opportunément, l'Etat français vient de mettre en place un système simple de demande d'extrait N°3, via Internet. Il suffit pour cela de vous rendre à l'adresse suivante :

<http://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>

En quelques clics, vous pourrez commander vous-même un tel extrait ; il vous sera délivré sous huitaine par la poste, sans frais. Il vous suffira ensuite de le joindre à votre dossier.

Vous comprendrez, nous l'espérons, que cette formalité ne vise qu'à conforter parents et jeunes étrangers dans leur choix de nous faire confiance.

Vous remerciant par avance de votre compréhension,

Bien cordialement,

Dieudonné ZELÉ

## SECTION 1 : CONSENTEMENT DE DETENTION ET PARTAGE DE DONNÉES PERSONNELLES

Nous soussigné(e)s.....  
....., consentons à ce que JEV Langues détienne les données de notre famille ainsi que tous documents nécessaires à l'accueil d'un jeune étranger.

Date : ..... Signature de la famille d'accueil :

## SECTION 2 : JEUNE ACCUEILLI

Garçon  Fille

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Dates de séjour : \_\_\_\_\_

## SECTION 3 : FAMILLE D'ACCUEIL

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

## SECTION 4 : PARENT D'ACCUEIL 1

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse Employeur : \_\_\_\_\_

Tél. Mobile : \_\_\_\_\_ Tél. Travail : \_\_\_\_\_

## SECTION 5 : PARENT D'ACCUEIL 2

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse Employeur : \_\_\_\_\_

Tél. Mobile : \_\_\_\_\_ Tél. Travail : \_\_\_\_\_

## SECTION 6 : ENFANTS

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Vivant au foyer :

_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Autres personnes vivant au domicile : \_\_\_\_\_

## SECTION 7 : DESCRIPTION DE VOTRE DOMICILE

Maison  Appartement  Jardin  Balcon Nombre de pièces : \_\_\_\_\_

Le jeune aura-t-il sa propre chambre ? \_\_\_\_\_ Si non, partagée avec : \_\_\_\_\_

Environnement : \_\_\_\_\_

autre(s) élément(s) de confort : \_\_\_\_\_

## SECTION 8 : RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE

Y a-t-il des fumeurs chez vous ?  Non  Oui

Acceptez-vous un fumeur ?  Non  Oui

Avez-vous des animaux ?  Non  Oui Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_

Avez-vous un ordinateur ?  Non  Oui Si oui, disposez-vous de la Wifi ? \_\_\_\_\_

Parlez-vous une langue(s) étrangère(s) ?  Non  Oui Si oui, laquelle/lesquelles ? \_\_\_\_\_

Êtes-vous déjà allés à l'étranger ?  Non  Oui Si oui, dans quel(s) pays ? \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà accueilli un jeune étranger ?  Non  Oui Si oui, quelle nationalité ? \_\_\_\_\_

Votre religion : \_\_\_\_\_ Praticant :  Non  Oui

Accepteriez-vous un(e) jeune végétarien(ne) ?  Non  Oui

Accepteriez-vous un(e) jeune vegan ?  Non  Oui

Avez-vous des instruments de musique ?  Non  Oui Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_

Quelles sont vos activités les plus courantes ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## SECTION 9 : TRANSFERT VERS LA VILLE D'ACCUEIL

Gare d'arrivée souhaitée pour l'arrivée de l'étudiant(e)? \_\_\_\_\_

Aéroport le plus proche : \_\_\_\_\_

## SECTION 10 : ETABLISSEMENT SCOLAIRE SOUHAITÉ

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Transport scolaire : \_\_\_\_\_

Distance et durée du trajet : \_\_\_\_\_

Coût : \_\_\_\_\_

Niveau d'intégration scolaire suggéré : \_\_\_\_\_

L'un de vos enfants y est-il scolarisé : \_\_\_\_\_

## SECTION 11 : VOS SOUHAITS

Nationalité ? \_\_\_\_\_

Préférence pour un garçon / une fille ? \_\_\_\_\_

Durée de séjour ? \_\_\_\_\_

## SECTION 12 : VOS MOTIVATIONS

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## SECTION 13 : LE CONSEILLER LOCAL DE L'ACCUEIL

Nom : Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Date visite domicile famille d'accueil : \_\_\_\_\_

Signature conseiller local :

**SECTION 14 : VOS PHOTOS**

CHOISISSEZ 2 PHOTOS REPRESENTATIVES DE VOTRE VIE, DE VOTRE FAMILLE, DE VOS AMIS ET DÉCRIVEZ -LES....

Cette photo représente : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Cette photo représente : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE PAR LA FAMILLE  
D'ACCUEIL**

**Pour un jeune séjournant en France sous les auspices d'une organisation membre de  
l' OFFICE**

Ce formulaire doit être rempli par la famille d'accueil

**Je soussigné(e),**

M.,Mme,

Mlle.....

Adresse:

.....  
.....  
.....  
.....

Téléphone domicile :.....Téléphone professionnel: .....

Nationalité :.....  
.....

(Si nationalité étrangère : type, numéro, date et lieu de délivrance et date d'expiration de la carte de séjour. Joindre une photocopie de celle-ci)(1).

**-M' engage / nous engageons à héberger l'enfant mineur :**

(si le jeune est majeur, veuillez rayer l'expression « enfant mineur »)

Nom :.....Prénom :

.....

Né(e)

le :

.....

Inscrit dans l'établissement scolaire :.....

Adresse et numéro de téléphone de l'établissement scolaire : .....

.....  
.....  
.....

**-M'engage / nous engageons à subvenir : aux dépenses relatives à l'hébergement et à la  
nourriture du jeune durant la période d'accueil.**

Fait à

.....le.....

Signature du père d'accueil

Signature de la mère d'accueil :

**L'Office  
bénéficie du**



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

(1) joindre une copie du titre de séjour en France dont la validité doit être supérieure à l'année scolaire projetée